



---

**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 26 octobre 2011 à 19 h 30 à la salle 236 du siège social  
de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud à Montmagny**

---

Sont présents: Mesdames Nancy Maheux, Élane Boulanger, Nathalie Tremblay, Julie Théberge, Johanne Laliberté, Chantal Carrier, Karen Roberge, Sophie Labbé, Nadine Demers, ainsi que Caroline Isabelle.

Sont absentes: Mesdames, France Létourneau et Amélie Pelletier.

Est également présente : Madame Valérie Syvrais, secrétaire de réunion.

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Nancy Maheux souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Nancy Maheux fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points sont ajoutés : *Mesure 30059 et élection de la présidence* proposée par Madame Caroline Isabelle. Sur proposition de Madame Caroline Isabelle et appuyée par Madame Nadine Demers, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

Adopté.-

**3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

À tour de rôle, chacun se nomme et affirme son rôle au sein du comité.

**4. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres présents confirment le quorum.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 JUIN 2011**

Préalablement à la rencontre, les membres ont fait une lecture du compte rendu. Madame Johanne Laliberté appuyée par Madame Élane Boulanger confirme l'adoption du compte rendu de la rencontre du 15 juin dernier.

Adopté.-

**6. SUIVI AU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 15 JUIN 2011**

Les points faisant objet d'un suivi sont déjà inscrits à l'ordre du jour.

**7. RÈGLE DE RÉGIE INTERNE**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle dépose aux nouveaux membres le document sur les règles de régie interne et en explique les grandes lignes. Madame Johanne Laliberté propose que la section « **1.9 Membres** » du document remis soit modifiée afin de refléter davantage la réalité de notre comité. Au point **1.9.5** modifier pour **Deux représentants du personnel de direction des écoles (primaire et secondaire)**. Madame Caroline Isabelle doit vérifier la possibilité de modifier ce document officiel.

**8. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle dépose et présente le projet de Politique de frais de déplacement (version du 7 octobre-2011). Elle explique son contenu et précise que ce document n'a pas encore été approuvé dans sa totalité par le conseil des commissaires.

**9. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2011-2012**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente un document sur les services consentis aux élèves HDAA pour l'année scolaire 2011-2012. Nous retrouvons sur ce document les allocations ministérielles versées à la commission scolaire afin de mettre en place des services. Les allocations du MELs totalisent un montant de 3 704 598, 90 \$ alors que la somme des services consentis aux élèves HDAA s'élève à 4 052 230, 85 \$. Les services mis en place pour l'année scolaire 2011-2012 de ventilent comme suit :

- Pour les classes-ressources primaires : 1 503 142,85 \$;
- Pour les élèves intégrés : 1 009 984,80 \$;
- Pour les élèves à risque (troubles du comportement et d'apprentissage) : 1 417 957,20 \$;
- Pour les services d'itinérance visuelle : 5 000 \$;
- Pour les ententes de scolarisation : 116 146 \$.

**10. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA EN CLASSE CFA AU SECONDAIRE 2011-2012**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente le tableau des classes CFA au secondaire. Elle explique que le financement reçu par le MELs ne peut à lui seul répondre aux besoins de services mis en place pour cette clientèle. Pour un montant de 485 731,19 \$ reçus en allocations ministérielles, la commission scolaire a investi une somme de 583 147 \$ en services. Le déficit encouru s'élève à 97 415,81 \$.

Bien qu'un déficit considérable soit observé, la centralisation des services de soutien et d'enseignement a tout de même réduit le déficit prévisionnel envisagé si l'organisation de ces classes était restée complètement décentralisée dans les écoles. Nous estimions un déficit de plus de 157 000 \$ si la commission scolaire n'avait pas fait le choix de centraliser les services.

## 11. **PLAN D'ACTION EHDAA :**

### - **Lignes directrices pour l'intégration scolaire des élèves HDAA :**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente un document produit par le MELS concernant les lignes directrices pour une intégration scolaire harmonieuse des élèves HDAA. Ces lignes directrices sont un condensé d'informations provenant de différents documents officiels déjà existants (L.I.P., Politique de l'adaptation scolaire, etc.).

### - **Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'enfant ayant des besoins particuliers :**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente un document produit par la Fédération des comités de parents du Québec. Cet outil d'accompagnement pour les parents d'enfants HDAA se veut un guide facilitant les démarches en milieu scolaire de parents ayant un ou des enfants avec des besoins particuliers. Ce guide explique dans des termes clairs aux parents la réalité du monde scolaire et les suivis qu'ils auront à faire avec leur jeune.

### - **Canevas du Plan d'intervention du MELS :**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente le guide d'utilisation en lien avec le canevas de base du plan d'intervention ministériel. Ce guide résume les grandes étapes de la démarche du plan d'intervention. Madame Isabelle rappelle que les directions d'établissement ont reçu récemment de la formation sur la démarche globale du plan d'intervention (encadrements ministériels, phases du plan d'intervention et distinction entre plan d'intervention et plan de services individualisés et intersectoriels).

Cette année, la commission scolaire ne compte pas mettre en place le canevas ministériel du plan d'intervention. Nous avons déjà à la commission scolaire un modèle de plan d'intervention informatisé que nous ne voulons pas perdre. Nous allons donc nous concentrer dans les prochains mois à l'arrimage possible entre ces deux canevas.

## 12. **MESURE 30810 – VOLET 2 : AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :**

Dépôt d'un document.

Madame Caroline Isabelle présente les nouvelles balises de gestion de la mesure 30810 volets 1 et 2. Cette mesure financière existe déjà depuis de nombreuses années. Elle vise à soutenir financièrement les commissions scolaires dans l'achat de matériel et d'appareillages adaptés et d'aides technologiques permettant de répondre aux besoins en matière d'apprentissage des élèves HDAA. De nouvelles balises de gestion doivent cette année être adoptées par les commissions scolaires en raison du changement dans le financement de base. En effet, l'allocation jadis disponible dans le Programme d'aide financière aux études pour répondre aux besoins particuliers (à la maison) des jeunes, a été transférée aux commissions scolaires afin d'être inclus dans la gestion de la mesure 30810, volet 2. Dorénavant, les parents ne pourront plus adresser leurs demandes directement à la direction de l'aide financière aux études pour répondre aux besoins « personnels » de leurs enfants. Maintenant, les demandes d'achats d'aides technologiques ne seront faites que par les écoles, et ce, dans un but unique de réponse aux besoins liés aux apprentissages scolaires.

**13. PLAN D'ACTION DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012 :**

**- Démarche de réflexion sur l'organisation des Services complémentaires (professionnels) :**

Madame Caroline Isabelle annonce la démarche de réflexion entamée par la commission scolaire sur l'organisation des services professionnels en soutien direct aux élèves. Considérant les changements dans les besoins de la clientèle, les pénuries de main-d'œuvre constatées dans le recrutement de certains corps professionnels, les différents irritants vécus dans certains milieux, la commission scolaire se devait de faire une analyse approfondie de la situation afin de trouver des pistes de solutions à court, moyen et long terme, et ce, afin de répondre le plus adéquatement aux besoins de la clientèle.

**- Mesure 30364 : Ressources professionnelles en soutien à la réussite des élèves jeunes :**

Madame Caroline Isabelle présente le suivi budgétaire de la mesure 30364. En 2010-2011, une allocation de 82 892 \$ a été versée à la commission scolaire. Un investissement de 37 445 \$ a été réalisé afin de procéder à l'embauche à temps complet d'une orthopédagogue sise au siège social pour répondre aux besoins du secteur secondaire et un ajout d'une journée par semaine en psychoéducation au secteur des adultes à Saint-Pamphile. Cette année, à l'allocation initiale de 82 892 \$ s'ajoute un montant de 72 014 \$. Cette allocation a servi à ouvrir un poste régulier à temps complet en orthophonie dans le pôle 5. L'investissement pour ces deux années correspond à plus de 151 000 \$. Le résiduel de la mesure (48 753 \$) reste encore à convenir selon les besoins des milieux.

**- Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école :**

Madame Caroline Isabelle mentionne que presque l'ensemble des écoles a déjà produit leur portrait sur les manifestations de la violence et les actions prises pour prévenir ou contrer la violence à l'école. Les prochaines étapes concernent la mise en œuvre d'une stratégie locale d'intervention dans chaque école de la commission scolaire.

**- Mesure 30361 : Soutien à la composition de la classe pour les élèves qui présentent des troubles du comportement :**

Madame Caroline Isabelle présente le suivi budgétaire de la mesure 30361. En 2010-2011 sur une allocation de base de 198 896 \$, un montant de 130 585, 60 \$ a été investi pour soutenir l'intégration dans nos écoles d'élèves présentant des problèmes liés aux comportements. Cette année, sur un budget de 260 598 \$ (incluant le résiduel de 2010-2011), un montant de 214 810 \$ a été investi. Reste 114 458 \$ à distribuer selon les besoins des écoles durant l'année scolaire.

**14. COMITÉ DE PARENTS**

Étant donné l'absence de Madame Amélie Pelletier à titre de représentante au comité de parents, ce point est remis à la prochaine rencontre. Faits à noter : Madame Amélie Pelletier a été nommée vice-présidente du comité de parents, déléguée au comité consultatif EHDAA et élue commissaire-parent pour le primaire.

**15. AFFAIRES DIVERSES**

**15.1 Programmes « Aide aux devoirs » et « Écoles en forme et en santé »**

Dépôt d'un document. Madame Caroline Isabelle explique les allocations à priori émises par le MELS concernant ces deux programmes spécifiquement visés pour le secteur primaire. Au niveau du programme « Aide aux devoirs », un montant de 28,50 \$ par enfant inscrit au programme est émis en plus d'un montant de base par école représentant 3 384,61 \$. Pour l'ensemble de nos écoles primaires, le montant total s'élève à 243 121,29 \$.

En ce qui concerne le programme « Écoles en forme et en santé », un montant de 8,69 \$ par enfant est émis en plus d'un montant de base de 846,15 \$ par école primaire pour un total de 43 905,80 \$ pour l'ensemble des établissements du primaire. Les deux programmes sont sous la responsabilité de l'établissement, c'est donc l'école qui est mandatée pour mettre en place les programmes et veiller au suivi budgétaire.

**15.2 Mesure 30059 : Libération des enseignants en lien avec le plan d'action pour soutenir la réussite des élèves HDAA (plan d'intervention).**

Madame Caroline Isabelle rappelle les bases d'allocation de cette mesure financière. L'ensemble des sommes a été utilisé en 2010-2011. Sur une allocation totale de 27 252\$, une dépense de 33 432\$ a été réalisée. Cette année, l'allocation a été bonifiée. La somme s'élève à 59 834\$.

**15.3 Élection de la présidence**

Les deux parents présents à la réunion ne sont pas intéressés par le mandat à la présidence du comité. Madame Caroline Isabelle propose de remettre le vote à la présidence à la prochaine rencontre et de proposer le poste à Madame Amélie Pelletier, parent et représentante du comité de parents de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud.

**16. CORRESPONDANCE**

- La Fédération des Comités de parents du Québec dont le nouveau président est Monsieur Gaston Rioux, a lancé un guide d'accompagnement en couleur pour aider les personnes ayant un enfant aux prises avec des problèmes de comportement ou d'apprentissage. Pour plus d'informations, consulter le [www.fcpq.qc.ca](http://www.fcpq.qc.ca)

- La Fédération des Comités de parents du Québec a également ouvert une page Facebook : [www.facebook.ca/fcpq.parents](http://www.facebook.ca/fcpq.parents)

-Le monde de l'éducation offre une revue trimestrielle. Pour plus d'informations, consultez-le [www.mondeduction.com](http://www.mondeduction.com)

-Le 20 et 21 octobre a eu lieu la rencontre régionale sur la persévérance scolaire. Madame Johanne Laliberté était présente à la rencontre. Pour plus d'informations, consulter le [www.groupeactionperseverance.org/](http://www.groupeactionperseverance.org/)

Madame Laliberté nous informe du Colloque de l'Association québécoise des troubles d'apprentissage (AQETA) le 5 novembre prochain.

**17. DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

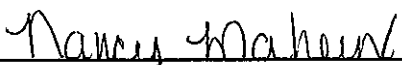
Les dates retenues sont :

- 1<sup>er</sup> février 2012
- 25 avril 2012
- 13 juin 2012

Madame Caroline Isabelle précise que des réunions pourront être ajoutées au besoin au cours de l'année scolaire.

**18. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre prend fin à 21 h 50 proposée par Madame Caroline Isabelle et cette dernière en profite pour remercier chaleureusement la présidente, Madame Nancy Maheux, pour son mandat au sein du comité et de son excellent travail.

  
Madame Nancy Maheux, présidente

  
Madame Valérie Syvrain, secrétaire